

# Projet Pédagogique Extrascolaire et Péri-scolaire

ACM Intercommunal Mezenc-Loire-Meygal



*Accueil de Loisirs Mézenc-Loire-Meygal*

**« Le Manège des enfants »**

2025/2026

numéro d'habilitation :0430229CL00123



## ***I) DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL DE LOISIRS***

### ***I.1) Présentation:***

*La structure d'accueil ACM « Le Manège des Enfants » se situe sur la commune de Lantriac au Pôle enfance jeunesse « Le Vourzet 43260 Lantriac » .*

*Elle dépend de la Communauté de Communes Mezenc-Loire-Meygal située à 10 place St Robert 43260 St Julien Chaptueil. Elle est présidée par Mr Jean-Marc Fargier .*

*Elle gère également une autre structure d'accueil « L'île ô jeux » qui se situe au Monastier-sur-Gazeille.*

*Lantriac est un village au centre de la France .Il est situé dans le département de la Haute-Loire en région Auvergne Rhône Alpes.*

*Le village de Lantriac fait partie de l'arrondissement du Puy En Velay et appartient au canton de St Julien Chaptueil . Les habitants de Lantriac sont appelés les « Lantriacois » .*

*La commune de 1938 habitants possède un grand nombre de services : Écoles, poste, banque, commerces, complexe sportif, Associations...*

*Ce projet pédagogique s'inscrit dans le cadre du projet éducatif de la communauté de communes Mezenc-Loire-Meygal qui repose sur les objectifs suivants :*

- ◆ *La sécurité affective*
- ◆ *L'autonomie*
- ◆ *La bienveillance*
- ◆ *Le respect*
- ◆ *La découverte à travers les actions et activités proposées*
- ◆ *L'apprentissage des règles de vie en collectivité*
- ◆ *Le développement de la connaissance et l'attachement à son territoire*
- ◆ *La recherche d'une complémentarité d'actions avec les familles*
- ◆ *Le plaisir de chaque enfant*
- ◆ *L'égalité entre chaque enfant*
- ◆ *L'acceptation de la différence*

### ***I.2) Les principaux moyens :***

*L'ACM dépend du budget de la Communauté de Communes Mezenc-Loire-Meygal pour les investissements, les sorties et les achats de matériel (consommable et pédagogique).*

*Les moyens humains et techniques :*

*-Logiciel*

*-Formations*

*-Participation à des réseaux, forums...*

*-Bus*

*-Association*

*-Élues*

*-Échanges avec les familles*

*-Interactions internet*

*Les moyens financiers :*

*Nos partenaires financiers sont la CAF, MSA, Département Haute-Loire*

*Les moyens réglementaires*

*Nos partenaires réglementaires sont la PMI ( Protection maternelle infantile ) et la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports).*

*Les moyens Matériels :*

*L'Accueil de loisirs « Le Manège des Enfants » dispose :*

**À L'INTÉRIEUR DU CENTRE :**

*Un hall d'accueil*

*Des salles d'activités(3-5 ans « violet » /6-9 ans « vert » /10-15 ans « orange ») A chaque salle correspond un code couleur*

*Une salle de sieste*

*Des sanitaires adaptés aux enfants(petits ,grands, personnes à mobilité réduite)*

*Une cuisine*

*Un réfectoire (petites tables + chaises / grande tables+chaises)*

*Des porte-manteaux adaptés aux différents âges*

*Une infirmerie*

*Des vestiaires pour les animateurs*

*Des poubelles de tri+compost*

*Un bureau*

*jeux de société*

*U parcourt de motricité*

*Un espace initiation (dînettes, nurseries...)*

**À L'EXTÉRIEUR DU CENTRE :**

*Un terrain de jeux*

*Des ballons*

*Des trottinettes*

*Des vélos*

*Des raquettes (tennis ,badminton ...)*

*Des boules de pétanque*

*Des petites piscines + jeu d'eau*

*Un potager*

**INFRASTRUCTURE**

*Un gymnase*

*Une bibliothèque*

*Un terrain de foot*

<p><i>Une aire de jeu</i> <i>Une école</i></p>
--

### ***1.3 ) Période d'accueil :***

***Lundi au vendredi (sauf les jours Fériés)***

- Vacances de Toussaint***
- Vacances de Noël***
- Vacances d'hiver***
- Vacances de printemps***

***Les mercredis : Lors des périodes scolaires***

### ***1.4 ) Les repas et goûters***

***Les repas sont pris au réfectoire dans le centre de loisirs./école publique***

***Les repas sont livrés en liaison chaude par un prestataire « Saveur d'Antan » (traiteur) localisé à St Pierre Eynac ( Z.A LACHAMP ). Les goûters sont fournis et affichés par le « MDE »***  
***Les enfants déjeunent de 11h30 à 13h15, les familles peuvent récupérer leurs enfants sur le temps de pause méridienne de 11h30 à 12h15.***

***Un animateur est présent avec les enfants au sein de la table***



➤ en améliorant les conditions d'accueil lors du temps du repas :

× Réduire le bruit : en faisant entrer les enfants dans le calme, en leur parlant calmement, en évitant de crier,

× Rendre les locaux accueillants par l'installation de mobilier adapté et coloré, en créant des espaces...

➤ en prenant en compte le rythme de l'enfant :

× Permettre aux plus petits de prendre leur temps, de manger à leur rythme, en allongeant le temps de repas si besoin

× Éviter de brusquer les enfants, être attentif à leur rythme

➤ en prenant en compte les spécificités des enfants (régime alimentaire, allergies, santé) :

*x Adapter les menus aux enfants bénéficiant de projets d'accueil individualisés (PAI) en fonction de leur régime spécifique (allergies, intolérances...)*

*x Bien communiquer entre les services et les animateurs afin que chacun ait connaissance des spécificités de chaque enfant accueilli (réunion d'information, affichage)*

*➤ en sensibilisant les enfants aux menus:*

*x Afficher et mettre en valeur le menu en l'écrivant de manière attrayante et ludique : tableau , affiche avec image, photos des produits...)*

*x Permettre la prise de connaissance des menus par tous les animateurs afin de bien expliquer aux enfants ce qu'ils mangent (cinq minutes de briefing équipe avant le repas)*

*x Rester disponible pour les questions des enfants relatives au menu*

*Nous mettons en place une méthode ludique où les enfants ont la possibilité de se servir seul tout en étant accompagnés sur la quantité et la variété des aliments. Cette méthode, nous permet de sensibiliser l'enfant à son rythme et à la découverte d'aliments variés mais également au plaisir de partager un repas ensemble.*

### *1.5 ) La sécurité et l'hygiène :*

#### *La sécurité :*

- ◆ Les enfants ne seront jamais seuls dans les salles (1 animateur minimum sera présent) .*
- ◆ Un animateur est disponible lorsque les enfants auront besoin de se rendre aux toilettes.*
- ◆ Tous les déplacements à l'extérieur se font sous la conduite et la responsabilité d'un animateur.*
- ◆ En lien avec le plan vigipirate et pour une question de sécurité, l'accueil de loisirs sera fermé à clés extérieur/ intérieur. Afin de nous avertir de votre arrivée, un interphone à l'entrée est à votre disposition.*
- ◆ L'accueil de loisirs est muni d'anti pinces doigts et de loquets certaines portes*

- ◆ *Le devoir de chacun est de tout faire pour que la sécurité règne au sein de l'accueil de loisirs et durant les activités. Les animateurs se doivent d'être vigilants et prudents*
- ◆ *En sortie les animateurs devront se munir de la liste de tous les enfants présents. Chaque animateur sera en possession de numéro de téléphone du centre que d'une trousse à pharmacie*
- ◆ *Si un enfant a un traitement particulier, un animateur référent sera désigné pour lui donner ses médicaments sur ordonnance de médecin*

### L'hygiène :

*L'hygiène fait partie de la vie courante en accueil de loisirs. C'est notre devoir de veiller au bien être des enfants !*

*Pour cela, nous avons aménagé des temps spécifiques durant la journée*

Exemples: *Lavage des mains avant et après les temps de repas.  
Initier les enfants à tirer la chasse d'eau. Et à se laver les mains.  
Initier les enfants à utiliser des mouchoirs.*

### Alimentaire :

*– le directeur de l'ACM est responsable de la sécurité alimentaire  
– il doit respecter la méthode HACCP « Hazard analysis critical control point » qui identifie, évalue et maîtrise les dangers concernant l'alimentation à obligation de garder des plats témoins pendant 5 j à faire attention au maintien la chaîne du froid et aux conditions de stockage des aliments a les excédents des repas ne peuvent pas être resservis à contrôler la température des frigos et des aliments et vérifiez-les  
DLC/DLUO « Date Limite d'Utilisation Optimale »*

### I.6 ) La communication avec les familles :

*Le temps d'accueil doit être un moment privilégié pour communiquer avec les parents. C'est le moment pour faire bilan de la journée, raconter ce que les enfants ont fait...*

*La communication ne doit pas se faire uniquement lorsqu'il y a un souci avec l'enfant.*

*Il s'agit également d'un temps d'échange pour répondre aux questions des familles et faire passer des informations.*

*Un temps de retrouvailles parents / enfants est organisé (expositions, portes ouvertes, goûters, spectacles...).*

*Ceci contribue à la continuité éducative.*

*Moyens de communication : e-mails, programme d'activité, les infos...*

*Nous avons mis en place un site internet et une page Facebook où vous trouverez toutes les informations et les photos concernant l'accueil et les activités des enfants, mis à jour tout au long de l'année.*

*Nous mettons en place des moments privilégiés avec les parents afin de renforcer les liens entre les familles et l'équipe, tout en partageant des instants conviviaux et chaleureux qui favorisent l'échange et la complicité.*

*Moyens de communications :*

- *Envoie par Mail des activités et séjours*
- *Dépôts d'affiches dans les écoles de proximité (privée et publique)*
- *Diffusion des programmes sur L'ENT de certains établissements*
- *Affichage sur le panneau du centre de loisirs et de la communauté de communes*
- *Permanence assurée sur la structure*
- *Articles sur le site internet des ALSH de la communauté de communes*
- *Articles sur les différents réseaux sociaux de la communauté de communes et des communes*
- *Les temps forts seront valorisés par la presse*

**I.7) Le public :**

*Nous accueillons des enfants âgés de 3 à 17 ans. Étant donné l'écart d'âge, et afin de respecter le rythme de vie de chacun, la diversité de leurs besoins physiologiques et leurs centres d'intérêts, les enfants sont :*

• *les 3 / 5 ans « BARBAPAPA »*

• *les 6 / 8 ans « CHURROS »*

• *les 9 / 11 ans « POP CORN »*

*Lorsque pour des raisons pratiques, les différentes tranches d'âges ne peuvent être séparées, les activités sont alors adaptées pour convenir à tous.*

• *Les 12 / 15 ans (Activités et séjours spécifiques leur sont proposés)*



### Les enfants âgés de 3-5 ans :

#### **À 3 ans**

L'enfant commence à grandir et à prendre conscience qu'il n'est pas tout seul. Il va ainsi – petit à petit – jouer avec ses pairs et progresser au niveau du langage, de la motricité globale (grimper, courir, glisser, etc.) et fine (par exemple l'apparition – dans ses dessins – du bonhomme).

**Sur le plan psychomoteur :** il sait faire du tricycle, s'habiller et manger seul, taper dans un ballon avec son pied, lancer une balle avec ses 2 mains, monter les escaliers en mettant un pied sur chaque marche, empiler plusieurs cubes, tourner les pages d'un livre, et la propreté diurne (de journée) est généralement acquise.

**Sur le plan social :** l'enfant affirme son identité et exige de faire les choses seul. Il aime être l'objet de toutes les attentions et imposer son point de vue. Il est capable de différencier les genres (fille / garçon) et il aime les jeux d'imitation (jeux de rôles, jeux symboliques).

**Du point de vue intellectuel et du langage :** ce sont les premiers dessins de bonshommes « têtards » qui apparaissent. L'enfant sait énumérer les choses qui composent une image. Il est en plein dans la période du « pourquoi ? » et pose beaucoup de questions. Il veut en effet savoir et comprendre l'utilité des choses. Il sait dire entre 800 et 1000 mots, et il en comprend environ 3000. Quant aux couleurs, il sait les reconnaître et les nommer.

#### **À 4 ans**

Les progrès dans tous les domaines sont conséquents (langage, motricité, attention, etc.)

**Sur le plan psychomoteur :** il peut commencer à apprendre à faire du vélo, il sait descendre les escaliers, lancer, et couper avec une paire de ciseaux en suivant une ligne.

**Sur le plan social :** il comprend les règles, les limites et les interdits si on les lui explique. Il commence à savoir exprimer les émotions de base (joie, colère, tristesse, peur, dégoût, surprise) et il aime se donner en spectacle !

**Du point de vue intellectuel et du langage :** ses dessins deviennent plus précis, il sait reconnaître son prénom en lettres capitales et repérer les différents moments de la journée (matin, midi, après-midi, soir et nuit). Il est capable de dire son âge et il a mémorisé des comptines. Il connaît au moins 15 verbes d'action (manger, dormir, boire, etc.) et il utilise les pronoms personnels (je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles). Il faut être particulièrement vigilant quant au vocabulaire que l'on utilise au quotidien : il répète les gros mots et s'en amuse !

#### **À 5/6 ans**

L'enfant comprend qu'il est un individu à part entière et qu'il fait partie d'une famille et d'une

société. Il apprend à communiquer et à se faire respecter.

**Sur le plan psychomoteur :** il colorie sans dépasser les contours, il sait découper en suivant des tracés variés, il distingue sa gauche et sa droite et il sait sauter à cloche-pied ou à pieds-joints.

**Sur le plan social :** il devient moins égocentrique et s'ouvre vers l'extérieur. Il joue avec des camarades du même sexe (fille avec fille, garçon avec garçon) et les imite. Il apprend à communiquer en expliquant et en justifiant par des phrases construites.

**Du point de vue intellectuel et du langage :** il connaît les jours de la semaine, il compte au moins jusqu'à 10 et sait décrire une image. Il parle avec plus de 3000 mots et il en comprend plus de 1 0000. Il définit les objets par leur usage (par exemple, un téléphone pour téléphoner) et il fait des erreurs de conjugaison ("il a pleuvu !").

**N'oublions pas que chaque enfant est unique et évolue à son rythme.** Le jeu est la meilleure source d'apprentissage, et il progresse également par les échanges avec ses pairs.

### **Les enfants âgés de 6-11 ans :**

En ce qui concerne son développement intellectuel : l'imagination de l'enfant est débordante. Il prend plaisir à inventer, à se raconter des histoires... et même à mentir. Il consacre une grande partie de son énergie aux apprentissages scolaires. Durant cette période, le cerveau est en constante construction : l'enfant ne pourra pas tout apprendre et comprendre en même temps, mais cela viendra progressivement avec du temps, des explications.

Vers 7/8 ans, il va intégrer la notion de conservation : il va ainsi comprendre que deux quantités égales demeurent égales malgré une transformation apparente du moment que rien n'a été enlevé ou ajouté aux deux quantités en question (exemple : il va admettre qu'il y a autant d'eau dans un bac plat rectangulaire que dans une colonne, car rien n'a été enlevé ou ajouté).

C'est le stade des opérations concrètes (puis formelles, d'environ 11 à 19 ans) où il apprend à manier les idées : il commence à utiliser une pensée logique seulement en situation concrète.

Dans ce stade du développement cognitif, les enfants ne sont pas encore capables d'utiliser la pensée abstraite : appliquer leurs connaissances sur un thème qu'ils ne connaissent pas leur est encore compliqué. Pour pouvoir raisonner correctement et efficacement, ils ont besoin de manipuler. Ils posent beaucoup de questions : ils veulent comprendre les choses.

C'est également la période où l'enfant veut être autonome : il va apprendre, petit à petit, à se débrouiller seul.

**En ce qui concerne son développement moteur :** l'enfant est beaucoup plus habile et coordonné dans ses mouvements, et il va continuer à progresser et à se perfectionner. La force s'accroît considérablement durant cette période et les enfants (surtout les garçons) aiment se confronter aux autres, se mesurer à des « rivaux » (avec un goût prononcé pour les jeux violents). La rapidité, la précision et l'endurance vont également se développer d'une manière très marquée et se manifester dans les jeux de compétition. Concernant le dessin, les représentations sont plus réalistes et l'enfant apprend petit à petit à respecter les perspectives et les proportions. C'est une période où les enfants grandissent plus vite et où apparaissent les premiers signes de la pré-puberté.

**En ce qui concerne son développement affectif :** les enfants ont énormément besoin de leurs parents durant cette période. Ils ont besoin de communiquer et échanger avec eux, et ils s'identifient à eux. À partir de 6/7 ans, l'enfant est en demande d'autonomie : il veut faire seul. Il est important de

lui laisser, petit à petit, son autonomie. Il est également primordial que les enfants puissent, durant cette période, s'ouvrir sur le monde qui les entoure et aller à la rencontre d'autres personnes (hors du cercle familial). L'enfant doit découvrir le monde et devenir autonome grâce à l'accompagnement de l'adulte.

### **Les enfants âgés de 12-15 ans :**

*Les étapes du développement et les changements au niveau de la personnalité sont nombreux dans toutes les périodes de la vie d'un adolescent.*

*La période allant de 12 à 17 ans, est elle aussi particulièrement importante puisqu'elle correspond aux remaniements propres à l'adolescence, qui gravitent autour de l'identité, des choix professionnels, d'une progressive prise d'indépendance à l'égard des parents. Qui ne va pas sans poser problème !*

### **Intégration des enfants porteurs de handicaps**

*Nous accueillons sur le centre des enfants porteurs de handicaps.*

*Il nous a donc paru primordial de réfléchir sur comment accueillir ces enfants dans les meilleures conditions possibles.*

*Pour cela nous avons la possibilité d'être en lien avec l'organisme le DAHLIR (Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers des Loisirs Intégrés et Réguliers )*

#### **Les objectifs de cet accueil sont :**

- permettre aux enfants porteurs de handicaps de passer de bons moments avec les autres enfants.*
- répondre aux besoins physiologiques des enfants porteurs de handicaps afin de ne pas les mettre en insécurité.*
- développer chez les autres enfants de l'ALSH le respect et l'accueil de la différence*

#### **Avant l'accueil :**

*Il est essentiel pour le directeur de pouvoir rencontrer l'enfant, ses parents, et au besoin son médecin ainsi que l'équipe éducative.*

*Cette rencontre permettra de connaître l'enfant, son comportement, ses différents troubles, de présenter le handicap, mais aussi pour les parents de nous expliquer ce qu'ils attendent de cette intégration.*

*Le directeur devra lui aussi expliquer le fonctionnement de l'accueil et mettre en confiance les parents et l'enfant qui arrive dans un univers encore inconnu.*

*A la fin de cet entretien est établie une fiche de renseignements complémentaires (qui est confidentielle) ou pour certains un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé).*

*Bien sûr le directeur se doit d'informer et de sensibiliser l'équipe d'encadrement (réunions, échanges, formations...)*

#### **Pendant l'accueil :**

*Les animateurs ou l'animateur référent devra répondre aux besoins premiers de l'enfant (le*

*changer, le nourrir si besoin...), l'accompagner dans les différents moments de la vie quotidienne, dans les temps d'activités et dans les relations au groupe.*

*Il est important de discuter avec tous les enfants de l'accueil et surtout de répondre aux questions de chacun.*

*Le but est que l'enfant porteur de handicap vive des temps de plaisir avec les autres enfants. Cela permettra aussi d'aborder la notion de la différence.*

*Il est aussi important que l'équipe d'encadrement ne surprotège pas l'enfant porteur de handicap, afin que cela ne freine pas son évolution.*

### Après l'accueil :

*Le retour quotidien fait aux parents est primordial. Il peut être fait comme pour les autres enfants à l'oral en fin de journée. Établir un carnet de suivi pour un échange constructif avec la famille,*

*Il s'agira de préciser les points positifs et les limites de l'accueil de l'enfant du point de vue des parents et de l'équipe pédagogique.*

*Au besoin, à la fin du séjour de l'enfant ce bilan pourra se faire par écrit. Il est aussi important de discuter en équipe afin de connaître le vécu des animateurs sur la journée (les problèmes rencontrés, les points positifs, les pistes d'amélioration possibles).*

### I.8 ) L'encadrement :

*L'équipe pédagogique est garante des besoins, des aspirations et des choix de l'enfant, sans oublier que celui-ci a des droits et des devoirs.*

*Elle doit veiller au respect mutuel des individus.*

*Le directeur et l'ensemble du personnel adhèrent au projet éducatif de la Communauté de Communes et s'engagent à le respecter.*

*Le projet pédagogique est en lien avec les finalités éducatives de la Communauté de Communes Mezenc-Loire-Meygal.*

*Le directeur :*

- *Gestion du personnel d'animation, assure la sécurité physique et moral de l'enfant*
- *Gestion de la structure d'accueil : Programmation des activités pédagogiques*
- *Garant du bon fonctionnement et du projet pédagogique*
- *Interlocuteur privilégié avec les familles*
- *Lien entre l'enfant et l'équipe pédagogique*
- *Garant de la réglementation*
- *Échanges avec les partenaires*
- *Développer des projets*

*L'adjoint de direction :*

- *En soutien du directeur, encadrement de l'équipe d'animation.*
- *Préparation des programmes d'activités*
- *Assure la sécurité physique et morale de l'enfant*

***Les animateurs :***

***Tous les animateurs viennent d'horizons différents avec des conceptions personnelles de l'animation (et de l'éducation), des expériences. Les savoir-être et les savoir-faire de chacun amènent à une cohésion de l'équipe pédagogique.***

***L'essentiel est de partager une idée commune de l'animation qui associe :***

- ***Le respect : Des enfants, des familles, de l'équipe.***
- ***Le dynamisme : Pour être force de proposition.***
- ***L'enthousiasme : Les vacances dans la joie.***
- ***Le professionnalisme : Pour assurer ses fonctions avec responsabilité et efficacité.***

***L'encadrement est composé de :***

- ◆ ***Une directrice : Charlotte Best ( Diplôme :BPJEPS L T P )***
- ◆ ***Un directeur adjoint : Kewin Denise (Diplôme :BPJEPS AS) UC direction***
- ◆ ***Une animatrice permanente : Dorine Brouilloux (Diplôme : CAP AEPE***
- ◆ ***Des animateurs vacataires : BAFa ou Stagiaire ou Non Diplômé:***

***Les stagiaires BAFa sont suivis par l'équipe de direction, une séance d'animation est mise en place afin de faire un bilan et de valider leurs stages. « V annexe »***

***Pendant les périodes de forte affluence, nous faisons appel à des animateurs vacataires soucieux du respect du projet éducatif de la collectivité et du projet pédagogique de la structure.***

***Les taux d'encadrement pour les groupes d'enfants sont:***

***1 animateur pour 8 enfants de – 6 ans***

***1 animateur pour 12 enfants de + 6 ans***

***50 % de qualifiés BAFa et maximum 20 % de non qualifiés***

***Les taux d'encadrement pour les groupes d'enfants répondent aux normes de la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)***



## **II) L'ORGANISATION GÉNÉRALE :**

### **II) Les volontés de l'Organisateur**

***L'organisateur a plusieurs volontés quant au déroulement de son ALSH :***

***Celle d'être ouverte sur son environnement en proposant des activités liées à la nature, ses habitants, ses activités et son terroir.***

***Celle d'associer des partenaires à ses actions. - Celle d'un lieu de vie de collectivité le plus éco citoyen possible.***

***Cela intègre l'apprentissage des contraintes liées à la vie de groupe ainsi qu'un bon équilibre entre les libertés et les interdits. La mise en place des bonnes relations adultes/enfants est nécessaire également.***

***Elles seront basées sur un respect mutuel et un climat de confiance et d'écoute. Mais aussi l'objectif d'amener les enfants à explorer, connaître et respecter leur environnement.***

***- Celle de développement de l'autonomie et de responsabilité de l'enfant. L'implication de tous au fonctionnement du centre est l'une des conditions de réussite du projet. Mais aussi permettre à l'enfant de se sociabiliser dans des bonnes conditions, c'est-à-dire qu'il est le moteur principal de toute activité et le rendre acteur de sa vie, de ses projets et de ceux du centre.***

***- En raison de son caractère laïc , l'alsh veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli d'appartenance religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.***

***Également lui permettre d'évoluer en bon éco citoyen dans notre société. – Celle de créer un lieu de vie laïque, fondé sur les échanges, les intérêts et les enrichissements mutuels***

- Permettre aux jeunes de partager leurs compétences, leurs envies et idées
- Encourager les jeunes à se diversifier à travers des différents supports
- Solliciter l'imaginaire et la créativité du jeune
- Proposer des sorties culturelles
- Donner la possibilité aux jeunes vivants en milieu rural d'accéder à des loisirs éducatifs sur ses temps libres
- Permettre aux jeunes de découvrir des sports et activités nouvelles

***Créer des partenariats avec des intervenants qui apportent une spécificité (ex : musique)***

### ***II.1) Périscolaire : Les Mercredis***

***L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30.***

***Les enfants de 3 à 17 ans ont la possibilité d'être accueillis en journée ou en demi-journée sur les mercredis.***

***Les enfants ont la possibilité de manger sur place.***

***\*Les enfants sont accueillis au centre de loisirs, ils disposent de 3 salles adaptées à chaque tranche d'âges avec possibilité de se déplacer dans toutes les salles. A l'extérieur du centre sont également disponibles : un terrain de jeu avec vélos, trottinettes, ballons, ainsi qu'un terrain de foot, une aire de jeu, un gymnase.***

### ***II.2) Extra-scolaire : Les Vacances***

***Les enfants de 3 à 17 ans sont accueillis de 7h30 à 18h30 en journée ou demi-journée.***

***Une journée type se découpe ainsi :***

***De 7h30 à 9h30, il s'agit d'un temps d'accueil et d'éveil où les enfants peuvent dessiner, colorier, faire des petits jeux...***

***De 9h30 à 10h30, un petit encas échelonné est mis en place (fruits ou autres) de façon à donner de l'énergie aux enfants, suivi d'un petit temps d'échanges.***

***Les activités fortes commencent à 10h00 jusqu'à 11h30 tout en respectant l'âge et le rythme de l'enfant.***

*Entre 11h30 et 13h15, les enfants déjeunent ( les enfants ont la possibilité de déjeuner sur place ou chez eux ). Animateurs et enfants mangent ensemble afin de développer la convivialité, apprendre à se connaître et l'autonomie.*

*De 13h15 à 14h15, un temps d'accueil et temps calme est mis en place (sieste pour les tous petits accompagnée d'une histoire pour les moyens ) pour les plus grands un moment d'échange, de jeux de société est proposé.*

*Les activités reprennent de 14h15 à 17h00, avec une pause goûter (fourni par l'accueil de loisirs).*

*De 17H00 à 18H30, il s'agit d'un temps d'accueil et d'éveil, où les enfants pourront dessiner, colorier, faire des petits jeux...*

### **JOURNÉE TYPE**

Horaires	Activités
7h30-9h30	Arrivée échelonnée des enfants-temps d'accueil (garderie)
7h30-8h30	En-cas (fruit ...) échelonné
10h00-11h30	Activités jeux (11h30 3-5 ans / 12h15 6 – 15 ans)
11h30-13h15	Repas
13h15-14h15	Temps calme +Sieste+ Accueil (arrivée échelonnée des enfants)
14h15-16h30	Activités -jeux
17h00-18h30	Départ échelonné des enfants + petits jeux (garderie)

*Pour les sorties, chaque enfant aura un bracelet de couleur qui correspondra à son groupe et à sa salle d'activité (3-5 ans (bar papa) « violets » / 6-8 ans(churros) « verts » / 9-11 ans(pop corn) « orange » ).12-15 ans « bleus » Ce qui permettra à l'enfant et à l'animateur d'avoir un repère .*

***"Dans les espaces destinés au repos des enfants (salle de sieste et salle de temps calme/bibliothèque), le nombre d'enfants présents simultanément ne peut être supérieur à 19.***

***Dans la mesure du possible, les tranches d'âges sont séparées afin de respecter le rythme, les besoins et les capacités des enfants ( temps de concentration, développement psychomoteur...).***

***Les inscriptions doivent se faire 1 semaine avant le début des vacances afin de préparer au mieux l'arrivée de vos enfants dans le centre de loisirs.***

***« Il est important de respecter les délais d'inscriptions ! »***

### **III) LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

#### **III.1) Accompagner les enfants dans l'apprentissage de la vie en collectivité et favoriser leur autonomie.**

- ***Veiller à un bon fonctionnement du groupe en respectant le rythme et l'avis de chacun :***

- Respecter les rythmes des enfants : sieste, temps calme, activités libres
- Favoriser des moments d'échanges
- Positionner l'enfant dans son rôle d'acteur sur des temps d'activité ( conseil des enfants, questionnaire ludique et adapté à l'âge des groupes )

- ***Responsabiliser les enfants vers l'autonomie :***

- Confier des missions valorisantes pour les enfants
- Responsabiliser les enfants aux diverses préparations( goûter, mettre la table, débarrasser... )
- Permettre aux plus grands d'être responsables des plus jeunes
- Inciter les enfants à participer aux rangements

#### **III.2) Favoriser la sociabilisation et la curiosité des enfants**

- ***Valoriser les enfants afin de favoriser l'égalité de chacun.***

- Mettre en place des petits groupes d'âges homogènes
- Mettre en avant les compétences des enfants et les valoriser
- Permettre aux enfants de se sentir en confiance
- Favoriser les jeux de coopération et d'équipe

- ***Développer la curiosité des enfants***

- Intégrer les enfants aux différents projets : ateliers ludiques et participatifs
- Permettre aux enfants de s'exprimer : Joie, pleur, rire ..

- ***Permettre aux enfants de s'investir dans les projets***

- Développer des projets thématiques (spectacle, exposition...)
- Sensibiliser l'enfant à l'environnement (compost, poubelle de tri, recyclage...)

- ***Se positionner dans une relation de confiance et d'accompagnant***

- Être présent et disponible
- Conseiller les jeunes et les aider si besoin dans leurs activités et autres
- Valoriser les actions bien faites et le bon respect des règles par les enfants
- Alterner le temps de repas en autonomie ou en présence d'un animateur
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Accorder une attention individuelle à chaque enfant ( tenir compte de son histoire personnelle, répondre à ses besoins spécifiques « P.A.I » )
- Adapter son vocabulaire en fonction de l'âge de l'enfant

### ● Veiller à l'acceptation de la différence

- Développer les jeux coopératifs
- Permettre l'équité de tous par tous

### ➔ III.3) Sensibiliser les enfants à l'écocitoyenneté

#### ● Comprendre l'importance de l'écocitoyenneté

- Sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux et à leur rôle dans la protection de la planète
- Faire découvrir les principes du développement durable de manière ludique et accessible

#### ● Adopter des gestes écoresponsables

- Apprendre à trier les déchets et comprendre le cycle du recyclage.
- Initier les enfants à économiser les ressources comme l'eau, l'électricité et le matériel.

#### ● Respecter et préserver la nature

- Favoriser le respect de l'environnement à travers des activités en plein air.
- Encourager la découverte de la biodiversité locale et sensibiliser à sa préservation.

#### ● Créer en valorisant les ressources

Proposer des ateliers manuels à partir de matériaux de récupération pour montrer qu'on peut réutiliser au lieu de jeter.

Susciter la créativité tout en sensibilisant au gaspillage.

## ● Développer un esprit critique et collectif

*Animer des débats et discussions pour que les enfants expriment leurs idées sur l'environnement.*

*Impliquer les enfants dans des projets collaboratifs comme un jardin partagé*

### **IV) Bilan et Évaluation :**

**Bilan :**

*Les réunions doivent permettre de créer une cohésion entre les animateurs, de prévoir les temps forts et de régler les conflits éventuels.*

*Elles sont aussi l'occasion de faire le point sur les enfants, les projets permettant à chacun de modifier ses comportements et ses actions pour rester en phase avec le projet, ou le faire évoluer en fonction des situations.*

*Pour cela, nous organisons une réunion par semaine sous forme ludique.*

**L'évaluation :**

*Il est possible de réaliser une évaluation de la structure sous forme de questionnaire, par les acteurs de l'accueil de loisirs ( familles, enfants, animateurs ) pour son évolution.*

### **V) Conclusion :**

*Ce projet pédagogique est le fruit d'une réflexion, d'expériences et d'évaluations. Il est en continuité du projet éducatif. Il est au service des enfants et des familles.*

*Il doit permettre à toute l'équipe d'animation de trouver un cadre de travail enrichissant et dynamique dans l'exercice d'un métier exigeant.*

*Il doit permettre aux familles de trouver un cadre structurant pour leurs enfants.*

*C'est aussi un outil de travail, un document de référence, un cadre pour l'organisation et le bon fonctionnement de la structure.*

*Il n'est jamais terminé, car il peut sans arrêt être modifié par les éléments qui prennent vie tout au long de l'année.*